



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail

MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

## POSITIONNEMENT DES QUESTIONS DE POPULATION DANS LES POLITIQUES, PLANS ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT :

- Finalisation de la grille d'analyse
- Finalisation des modules de formation
- Analyse de la prise en compte des questions de population dans le PND 2012-2015

*Termes de référence*



Février 2014

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Côte d'Ivoire à travers l'adoption et la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND 2012-2015) ambitionne d'être émergente à l'horizon 2020. La réalisation de cette ambition reste soumise non seulement à la mise en œuvre de politiques économiques efficaces mais également à l'atteinte des objectifs édictés dans la Politique Nationale de Population (PNP). Cette dernière exigence permettra à la Côte d'Ivoire d'adresser les défis démographiques qui pourraient gêner et/ou booster son développement. Pour ce faire, il convient de veiller à la prise en compte effective et cohérente des questions de population dans les politiques, plans, stratégies, programme et projets au niveau national, sectoriel et local.

Dans cette perspective, des sessions de formation ciblant les planificateurs des Ministères Techniques impliqués dans la mise en œuvre de la PNP ont été organisés en 2014. Ces formations ont été animées au moyen de modules et d'une grille d'analyse. Au terme de ces sessions, les participants, tout en appréciant la pertinence de ces outils, ont suggéré quelques améliorations. En effet, l'absence d'un guide d'utilisation de la grille d'analyse a conduit à des compréhensions différentes de certains items. En outre, certains items de la grille d'analyse n'étaient pas pris en compte dans les modules. C'est pourquoi, il apparaît utile de procéder à la finalisation de ces outils par l'élaboration du guide d'utilisation de la grille et à la mise en cohérence du contenu des modules avec les items de la grille.

Par ailleurs, il est prévu dans le courant de 2015, l'élaboration du Plan National de Développement 2016-2020 précédé des processus de planification aux niveaux sectoriel et au niveau local. En vue de faciliter l'opérationnalisation de l'engagement du Gouvernement en faveur des questions de population et plus particulièrement l'atteinte du Dividende Démographique, une analyse de la prise en compte des questions de population dans le PND 2012-2015 sera conduite. Les résultats de cette évaluation permettront ainsi de mieux positionner les questions de population dans ce nouvel outil stratégique de pilotage du développement de la Côte d'Ivoire sur la période 2016-2020.

### I. OBJECTIF

Il s'agit de faciliter le positionnement des questions de population dans le PND 2016-2020.

De façon spécifique, il s'agit de :

- i. Analyser le niveau de prise en compte des questions de population dans le PND 2012-2015 ;
- ii. Faire une lecture critique de la grille d'analyse de la prise en compte des questions de population dans les politiques, plans et programmes de développement ;
- iii. Elaborer un guide d'utilisation de la grille d'analyse ;
- iv. Renforcer la cohérence entre les modules de formation et la grille.

## **II. METHODOLOGIE**

Cette activité sera réalisée par un Consultant International. Elle sera essentiellement basée sur l'analyse documentaire qui consistera en (i) la sélection des sources d'information, (ii) l'identification des documents les plus pertinents, (iii) l'évaluation de la qualité et de la pertinence des sources et de l'information elle-même.

Il s'agit de questionner le sujet dans toutes ses dimensions et de le formuler à partir des sources documentaires sur la prise en compte des questions de population dans la planification du développement en Côte d'Ivoire. Une exploration judicieuse des documents pourra suffire pour évaluer la pertinence du contenu du PND en matière de prise en compte des questions de population.

## **III. PERIODE ET LIEU DE LA MISSION**

La mission est prévue pour s'étendre du 15 mars au 04 avril 2015 à Abidjan.

## **IV. PROFIL DU CONSULTANT**

- Au moins Master (BAC+5) en sciences sociales (santé publique, sociologie, économie, démographie, études du développement ou toute autre domaine équivalent) ;
- Justifier d'une expérience d'au moins 10 ans dans l'élaboration et la gestion des Politiques et Programmes de Population, de préférence dans les pays en développement ;
- Justifier d'une expérience dans l'élaboration et l'application de grilles d'analyse et de modules de formation sur les questions de population ;
- Justifier d'une expérience en matière de renforcement de capacités dans le domaine Population et Développement ;
- Maîtrise des approches de gestion axée sur les résultats ;
- Excellente capacité d'analyse et de synthèse ;
- Bonne capacité de communication orale et écrite en français
- Bonne maîtrise de l'outil informatique (Internet, Word, Excel et Powerpoint)
- Expérience dans les Nations Unies et particulièrement à l'UNFPA est un atout.